

Administration et Rédaction
 Avenue de Pérusse
 Fribourg (Suisse)
 Abonnements
 Un an 12 — 85 —
 Six mois 6 50 13 —
 Trois mois 3 50 7 —

LA LIBERTÉ

Agences et réclames
 Agence de publicité
 HALENOSTEIN ET VOGLER
 PRIX D'ABONNEMENT
 Années 15 cent. 50 cent.
 Six mois 10 cent. 25 cent.
 Trois mois 5 cent. 12 cent.
 Étranger, 25 cent. 50 cent.

G. L. X. + M. V. X.

Journal politique, religieux, social

Saint Parfait

Nouvelles du jour

La dépêche de l'empereur d'Allemagne au comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, prend rang parmi les télégrammes célèbres et les actes significatifs de Guillaume II, à côté de la dépêche à M. Krüger et du débarquement à Tanager.

Guillaume II a remercié le comte Goluchowski de « l'appui inébranlable » qu'il avait donné aux représentants de l'Allemagne à Algésiras. Il a ajouté : « Vous vous êtes montré un brillant second dans le duel ; vous pouvez être certain que vous recevrez de moi le même service dans des circonstances semblables ».

La métaphore du duel n'est pas très heureuse. D'abord elle n'est pas flatteuse pour le comte Goluchowski, qui n'est comparé qu'à un second, et pour l'Autriche-Hongrie, qui ne semble être dans la Triple Alliance que pour servir les intérêts de la grande Allemagne. Puis, nous voilà reportés à l'idée que l'Allemagne avait bien engagé à Algésiras un duel contre la France, en dépit des protestations de la diplomatie berlinoise qui affirmait ne vouloir qu'une seule chose : l'indépendance du Maroc et la liberté de commerce pour toutes les nations. Après nous avoir tant dit qu'elle travaillait pour l'Europe entière, elle assimile la conférence à une querelle qu'elle vide en champ clos avec la France, avec les délégués des autres puissances comme témoins.

Mais c'est là le petit côté de la dépêche de Guillaume II, le côté littéraire qu'on oubliera vite, en songeant au point de vue politique.

En remerciant le comte Goluchowski et en lui faisant des compliments qui vont tout droit à l'Autriche, Guillaume II a manifesté contre l'Italie. Sa dépêche est plus contre l'Italie que pour l'Autriche. Le père de la Triple a une fille qui tourne mal et il le fait comprendre en assurant de son affection son autre fille qui ne lui procure que des consolations.

L'Autriche Hongrie a fourni à l'Allemagne un « appui inébranlable ». L'Italie lui a faussé compagnie. Elle a repris avec la France, à Algésiras, ce tour de valse, qui d'abord ne choquait point M. de Bülow. En récompense de sa fidélité, l'Autriche recevra, quand elle le voudra, le secours de l'Allemagne. Non seulement on ne remercie pas l'Italie, mais on la menace de fournir à l'Autriche l'aide nécessaire pour triompher dans les Balkans, où l'Autriche et l'Italie sont en compétition. Toutes deux veulent l'Albanie. L'Allemagne fait entendre : « C'est l'Autriche qui l'obtiendra ».

Ces dispositions allemandes peuvent changer ; mais, pour le moment, elles causeront une profonde émotion en Italie.

La colère de l'Allemagne contre les Italiens se montrait aussi par l'absence de tout télégramme de Guillaume II au sujet des désastres du Vésuve. En d'autres temps, l'empereur d'Allemagne aurait été le premier à envoyer à Victor-Emmanuel et à la ville de Naples, dont l'an passé il était l'hôte, l'expression de ses condoléances. Son abstention était d'autant plus remarquable que l'empereur François-Joseph a envoyé un don de dix mille francs.

Jugeant que son silence avait assez duré, que la leçon était comprise et qu'il ne fallait pas manquer à sa réputation d'homme chevaleresque, Guillaume II a fait remettre, hier lundi, par son ambassadeur à Rome, une note officielle

au gouvernement italien. Cette note constate que la terrible éruption qui frappe les riants environs de Naples a provoqué en Allemagne « les plus vives et les plus sincères sympathies ». Maintenant que le danger le plus immédiat semble passé et qu'on peut mesurer la grandeur du désastre, le gouvernement impérial, dit la note, tient à exprimer au gouvernement royal et à la nation italienne ses sentiments de condoléances et ses plus vives sympathies pour le malheur qui frappe l'Italie.

L'empereur d'Allemagne paraît s'excuser de son retard en disant qu'il a voulu mesurer le désastre. Mais la présente démarche de Guillaume II laisse complète la mauvaise impression que l'Allemagne garde de l'infidélité de l'Italie à propos des affaires marocaines. M. de Bülow a pu dire qu'il n'y avait eu, à Algésiras, ni vainqueur ni vaincu. Cependant l'Allemagne veut faire payer à l'Italie l'humiliation qu'elle a ressentie de n'avoir pas été le vainqueur.

L'Italie n'est pas la seule nation à laquelle l'Allemagne garde rancune depuis Algésiras. La Russie n'est pas en meilleure situation. Le comte Cassini, le délégué du czar à Algésiras, a été nommé conseiller intime en récompense de ses précieux services. Le décret impérial qui lui confère ce titre est très long, parce qu'il doit contenir d'autres choses. On y lit, entre autres, que la Russie, qui n'a, au Maroc, aucune espèce d'intérêts vitaux, pouvait en toute impartialité entreprendre de concilier les prétentions divergentes tout en appuyant la France, à laquelle la lie une alliance indissoluble, et en ne portant aucunement atteinte aux relations amicales existant entre elle et l'Allemagne.

La Russie a eu le tort, aux yeux de l'Allemagne, de ne pas rester tranquille, c'est-à-dire neutre, et toutes ses explications n'arriveront pas à apaiser Berlin.

Il y a de la fermentation au Maroc. On mande au *Morning Post* qu'un jeune parent du Sultan serait, dit-on, prochainement proclamé souverain dans le sud, et qu'une formidable insurrection se préparerait à Marakesch — nom arabe de la ville de Maroc — contre le gouvernement de Fez.

Dans le nord, les Français et les Allemands se surveillent déjà de près. Ceux-ci jouissent d'une sorte de protection officielle. Trois Allemands, soixante-dix touristes, étudiant le pays, guidés par le commandant du *Turki*, le vaisseau marocain qui bombarde, de temps en temps, la concession française de la Mar Chica.

Des dépêches publient que la seconde conférence de La Haye n'aura pas lieu cet été.

On avait annoncé que Pierre I^{er} de Serbie allait définitivement éloigner de l'armée les officiers républicains. Le cabinet, présidé par M. Grouitch, lui a présenté un onkase dans ce sens ; mais le roi a refusé de le signer. Un seul de ces républicains, le général Athanos Kovitch, a demandé sa retraite et a été pensionné. Le cabinet Grouitch est démissionnaire.

Le cardinal Callegari, évêque de Padoue, a succombé samedi à une nouvelle crise de la maladie qui le tenait alité depuis deux mois. Une première crise très grave avait failli l'emporter il y a quelques semaines et l'on avait même annoncé sa mort.

Le cardinal Callegari était âgé de 85 ans. Jeune prêtre, il se jeta avec enthousiasme dans le mouvement catholique contemporain, s'intéressant acti-

vement à la bonne presse, payant de sa personne dans les congrès et dans les œuvres de jeunesse.

Léon XIII ouvrit à son dévouement un champ plus vaste en appelant l'abbé Callegari au siège épiscopal de Trévise, puis à celui de Padoue.

A Trévise, Mgr Callegari eut comme chancelier l'abbé Joseph Sarto, le futur Pie X. Une étroite collaboration unit ces deux hommes apostoliques, qui se retrouvèrent, quelques années plus tard, côte à côte, le premier comme évêque de Padoue, le second comme patriarche de Venise, au mémorable congrès de 1889, convoqué par Mgr Callegari et présidé par Mgr Sarto, qui inaugura l'activité sociale des catholiques italiens.

Aussi le premier chapeau de cardinal décerné au nouveau Pape fut-il pour Mgr Callegari. L'évêque de Padoue fut un des promoteurs des études scientifiques pour le clergé. Son épiscopat fut marqué par un labeur infatigable qui s'étendit à tous les besoins, spirituels, intellectuels et matériels, de son diocèse.

Par décret du 5 avril, le Saint-Office a condamné le mouvement des prêtres *Mariavites*, dont nous avons parlé à plusieurs reprises.

Les *Mariavites* empruntent leur nom à un ordre religieux établi en Pologne, aujourd'hui éteint. Ils ont manifesté un grand zèle pour le culte de la Sainte Vierge, l'adoration du Saint-Sacrement et la communion fréquente ; mais ils se sont laissés égarer par la visionnaire M^{me} Kozłowska, qui a professé des doctrines superstitieuses et qui était regardée par eux comme une sainte, incapable de pécher.

Le gouvernement du Chili a demandé au Saint-Siège d'augmenter le nombre des diocèses. Il sollicite en particulier l'érection d'un évêché à Valparaiso.

Plusieurs correspondants de journaux ont annoncé, de Rome, la béatification de Pie IX, dont le procès serait déjà commencé.

D'informations prises à bonne source, il ressort que la Congrégation des Rites n'a fait jusqu'ici que transmettre au Cardinal-Vicaire toutes les pétitions qui lui viennent de l'Italie, de la France et de divers autres pays, comme aussi toutes les informations sur les guérisons qui auraient été obtenues par l'intercession de Pie IX.

En pareille matière, la première instance relève de l'autorité diocésaine. C'est elle qui fait ce qu'on appelle le procès ordinaire, une sorte d'enquête préliminaire sur les miracles attribués à celui qu'on voudrait voir canoniser. Dans le cas présent, l'autorité diocésaine compétente est le Cardinal-Vicaire de la ville de Rome. Le procès n'en est d'ailleurs qu'à ses premiers pas, même au Vicariat.

La France est la nation qui a fourni le plus grand nombre de signatures et il en arrive encore continuellement.

La Chambre française édue en 1902 a terminé samedi soir, à minuit, sa session, la dernière de sa législature.

C'est la Chambre de Combes qui s'en va. La majorité, dominée par cet anticlérical de l'esprit le plus étroit, a vaincu des religieux, des moines et des curés, en plusieurs batailles rangées, pendant que ses plus illustres ministres, le général André et M. Pelléan, désorganisaient l'armée et la marine et laissaient la France exposée aux attaques du dehors.

A Paris, la grève des facteurs touche à sa fin.

La fermeté du ministère, qui a révoqué trois cents grévistes, a fait rentrer presque tous les autres dans le rang.

Une délégation du Conseil municipal s'est rendue hier lundi chez M. Barthou, pour lui exposer les inconvénients de la prolongation de la grève et lui demander la réintégration des révoqués. Les socialistes du Conseil municipal voudraient ainsi faire endosser au gouvernement la responsabilité des désordres dans le service postal. M. Barthou a répondu assez sèchement qu'il comprenait l'intention et la portée de leur démarche, et il a exprimé le regret de ne pouvoir prendre d'engagement d'aucune sorte avant que le travail ait complètement recommencé.

GROTTAFERRATA

Le ministre de l'Instruction publique d'Italie s'est rendu le lundi de Pâques à l'abbaye de Grottaferrata, près de Rome, pour y visiter l'exposition d'art religieux ancien et moderne, inaugurée en avril 1905 et qui sera clôturée le mois prochain.

Pendant toute la journée, les différentes salles du monastère consacrées à cette exposition n'ont cessé d'être remplies d'une foule considérable.

L'année dernière, à la même époque, le roi Victor Emmanuel III a visité longuement cette même exposition ; la reine-mère Marguerite s'y est aussi rendue avec d'autres personnages de la cour. Tous y ont laissé de riches présents.

Sa Sainteté Pie X et l'empereur d'Autriche lui ont également fait don de magnifiques objets d'art.

On connaît l'origine de l'abbaye de Grottaferrata ; elle fut fondée au XI^{ème} siècle, c'est-à-dire avant le schisme, par des religieux grecs, à la tête desquels se trouvait saint Nil. Elle conserva toujours l'unité de la foi, et le dogme catholique romain trouva dans un de ses fils, Pierre Vitali, l'un des plus vaillants défenseurs des vraies traditions de l'église grecque au concile de Florence. Déjà auparavant, le Pape Honorius II s'était servi avec succès d'un autre moine de Grottaferrata, l'abbé Nicolas I^{er}, pour assoupir les démêlés entre Grecs et Latins, et légitimer à Constantinople l'usage latin des azymes contre les préjugés des Grecs. Ce sont les traditions mêmes de l'Orient catholique, pures des ténèbres amoncelées par les passions de Byzance, ce sont les prières liturgiques et les enseignements de ses docteurs qui, pendant neuf siècles, ont tenu l'abbaye indissolublement unie à Rome.

Peu de temps avant sa mort, Léon XIII éleva au rang de basilique la chapelle du monastère qui sert en même temps d'église paroissiale. Sur les murs de cette chapelle, on voit encore une antique peinture du début du XI^{ème} siècle, très intéressante au point de vue dogmatique. Elle représente le mystère de la Trinité. L'Ancien des jours siège sur le trône. Il tient sur son sein le Fils, qui a les traits d'un enfant, mais la barbe blanche, afin de marquer qu'il est coéternel au Père. Contre le sein du Fils, la main droite du Père presse le divin Paraclet, sous l'image d'une colombe, et le Fils de son côté pose sa main sur lui, de sorte que la colombe, qui éclaire de ses rayons le cœur des Apôtres, sort de la main du Père et du Fils. Témoin manifeste de la croyance où étaient les Grecs d'alors que le Saint-Esprit procédait du Fils aussi bien que du Père.

A la manière d'un feu sacré dans les entrailles du sol, l'abbaye de Grottaferrata conserve tous les instruments de la grande œuvre de l'union des Eglises : les traditions de l'Orient catholique, la connaissance de la langue grecque, les rites orientaux. Puisse-t-elle bientôt apparaître comme le providentiel et indéfectible trait d'union entre l'Eglise latine d'Occident et l'Eglise grecque d'Orient.

EMPRUNT RUSSE

On annonce officiellement l'émission d'un emprunt russe 5 % émis à 88, le 26 avril. La part de la France sera de 1,150 millions.

Pâques au Vatican

Le jour de Pâques, à 8 h., le Pape a célébré la messe dans la chapelle Sixtine, devant un millier de personnes, presque toutes étrangères à Rome (il y avait eu plus de 3000 demandés). 200 ont reçu la communion de la main du Saint-Père.

La musique des gendarmes a donné à midi un concert dans la cour Saint-Damase. Celui de dimanche prochain sera donné par les Suisses, qui se serviront pour la première fois des instruments qui leur ont été offerts par leurs compatriotes à l'occasion du centenaire.

LES ELECTIONS RUSSES

Saint-Petersbourg, 15 avril.

Voici les résultats statistiques des scrutins : sur les 141 députés élus, il y a 59 paysans, 53 nobles, 5 ecclésiastiques, 2 marchands, 23 bourgeois. Il est curieux de constater que, jusqu'à présent, contrairement à toutes les prévisions, aucun prêtre orthodoxe n'a été élu, tandis que la Douma compte déjà parmi ses membres 3 abbés catholiques, 1 rabbin et 1 moulla tatar. Les professions libérales sont représentées par 29 membres. Les conservateurs n'ont que 4 sièges ; les libéraux modérés sont au nombre de 16.

Les suffrages populaires se sont portés de préférence sur des personnes assez obscures.

A COURRIÈRES

On a remonté samedi matin 7 cadavres à la fosse 4. Six ont été à peu près identifiés par les sauveteurs. Cinq autres cadavres amenés à l'accrochage seront remontés dans l'après-midi ; tous les cinq ont été identifiés.

On a remonté, dans la nuit de samedi à dimanche, 14 nouveaux cadavres de la fosse n° 4, dont plusieurs ont pu être identifiés par les sauveteurs. Les 14 cercueils ont été exposés sur le carreau de la mine.

AU VÉSUYE

Une visite à l'Observatoire

L'envoyé de l'*Eclair* écrit, le 15 :

Je suis allé aujourd'hui à cheval à l'Observatoire du Vésuve ; à mesure que j'avancé dans cette ascension, la couche de cendres devenait si épaisse que ma monture enfonçait jusqu'aux genoux et avait la plus grande peine à marcher.

Contrairement à ce qu'on dit, non seulement l'Observatoire n'est pas détruit, mais il est absolument intact ; par contre, le chemin de fer électrique du Vésuve et surtout le Funiculaire qui montait jusqu'au cratère sont très endommagés.

Le professeur Matteucci, directeur de l'Observatoire, que j'ai trouvé là-haut, m'a fait le meilleur accueil. Voici ce qu'il a répondu aux questions que je lui ai posées :

Il est impossible d'établir des prévisions certaines, la science n'ayant pas encore trouvé les lois qui régissent les phénomènes, mais on a le droit de se demander ce qui va suivre. Cependant, mon expérience personnelle me fait croire que la crise ne durera guère plus de deux à trois jours. Je pense, en effet, qu'une éruption n'est plus possible dans un volcan dont le cratère vient de s'élargir comme celui du Vésuve. Selon moi, le diamètre de son ouverture doit être actuellement le double de ce qu'il était auparavant, c'est-à-dire de deux cents mètres environ ; la hauteur du cône doit par contre être diminuée d'une centaine de mètres.

Je demande au professeur si on peut maintenant faire l'ascension du cratère : il me répond négativement.

Me parlant ensuite de la terrible nuit de dimanche dernier, il me dit qu'on avait peine à se tenir debout, tellement les mouvements du sol étaient violents.

Au moment où je sors, le Vésuve a un grondement de tonnerre ; son activité a une légère recrudescence depuis hier soir. Une nouvelle pluie de cendres très abondante est tombée de nouveau sur le malheureux San-Giuseppe de Ottajano ; en ce moment, le nuage est tellement épais et sombre que, bien qu'on soit si près, on ne voit pas du tout le cône du volcan.

L'AUSTRALIE

III

La société et les habitudes de vie

Les nouvelles sociétés qui se sont constituées dans les colonies anglaises des Antilles...

courses de chevaux que cette passion se fait surtout sentir. Le cheval pur sang anglais a été importé et a donné naissance à une race de toute beauté.

Aussi les courses sont-elles nombreuses. Sydney possède trois immenses champs, et deux fois par semaine on y voit accourir une foule de monde.

Le mois dernier, mourait à l'âge de 23 ans un certain Bernard Kieran, le champion australien de la natation.

Distractions, habitudes d'esprit, genre de vie, tout est bien anglais chez les Australiens.

Nos organisations ouvrières ne peuvent se permettre de perdre leur temps à poursuivre des problèmes irréalisables; elles doivent au contraire, consacrer toute leur activité à concentrer et unir les ouvriers par une agitation infatigable.

Dans les circonstances actuelles, l'action directe ne servirait pas les intérêts de l'organisation ouvrière, mais bien plutôt ceux de ses adversaires.

En conséquence, le congrès refuse de s'occuper davantage de l'action directe et passe à l'ordre du jour.

La proposition des Bernois a été adoptée par 135 voix contre 18, mais avec suppression de la phrase: « nos organisations ouvrières ne peuvent se permettre de perdre leur temps à poursuivre des problèmes irréalisables. »

Beaux-Arts. — Deux cent quatre-vingt-dix artistes, apportant 800 tableaux et 40 œuvres de sculptures, se sont inscrits pour l'exposition de l'association suisse des Beaux-Arts.

Les 9 et 10 juin, aura lieu le jubilé de l'association suisse des Beaux-Arts.

Assemblée antimilitariste. — Une assemblée de protestation contre l'expulsion des antimilitaristes italiens a eu lieu samedi soir, à Zurich.

Montoux-Oberland. — Les recettes du Montoux-Oberland bernois se sont élevées en mars à 49,800 fr., contre 34,725 fr. en 1905.

Distinction. — M. Jean Grabis, professeur au Collège cantonal de Lausanne, vient d'obtenir les palmes académiques pour les services qu'il a rendus depuis 20 ans à la cause de la bienfaisance française.

M. Grabis présida la séance constitutive de la Fédération catholique romande dont il n'a cessé d'être un des membres les plus dévoués.

En Valais. — On nous écrit: Du 3 au 13 juin prochain aura lieu à Sion un cours de guides de montagnes.

— Il vient de se fonder à Finhaut une société de développement dans le but de s'intéresser à toutes les questions relatives à la prospérité de cette localité, à l'hygiène, à l'embellissement, à la réalisation de projets pouvant augmenter les agréments de Finhaut et de ses environs.

— Le dimanche de Pâques a eu lieu l'ouverture du Vereinshaus de Sion. La fête d'inauguration aura lieu le 13 mai prochain.

FAITS DIVERS

STRASBOURG

Mutinerie à bord d'un navire portugais. — Le Vasco de Gama, navire de guerre portugais, mouillé, le 13 au soir, en face de Lisbonne.

furent reçues à coups de fusil. Le bruit se répandit ensuite qu'un lieutenant de bord avait été tué par l'équipage pour venger la mort d'un matelot auquel l'officier aurait brisé la cervelle.

D'après un journal de Lisbonne, la nouvelle de la mort de l'officier serait confirmée. Au quartier général, on n'a formellement que des actes d'indiscipline soient survenus dans les différents garnisons.

Les rentes des travailleurs. — Le quaker Frédéric-John Horniman, grand marchand de thé de Londres, qui a manifesté à plus d'une reprise sa sympathie au monde ouvrier, vient de léguer par testament aux ouvriers de sa maison et à leurs familles une somme de un million.

La fortune totale de M. Horniman est de 10 1/2 millions.

La mort de Bailey. — Bailey, le fameux propriétaire du grand cirque Barnum et Bailey, vient de mourir à New-York.

Incendie de l'église du Bourget. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le feu a été mis par des mains criminelles dans l'église du Bourget, près Paris.

Les malfaiteurs ont incendié le maître autel, après y avoir entassé au préalable des chaises arrosées de pétrole.

Avant d'incendier l'église, les malfaiteurs avaient forcé les trones et pris le contenu.

FRIBOURG

Encore un mot. — L'Aurore écrit plus de deux colonnes pour rester à côté de la question et pour dire qu'il est facile de parler de la question de votre lorsqu'on jouit de tous les avantages que donnent la fortune et le bien-être.

— Il est facile, lorsqu'on a une table bien garnie, de se moquer de ceux qui cherchent à améliorer leurs conditions matérielles.

Tout ce qu'elle avance dans son dernier numéro prouve qu'elle ne nous a pas compris du tout, ou plutôt qu'elle ne veut pas nous comprendre.

Cela est le cas de toute personne, à quelque classe qu'elle appartienne.

Mais autre est la mentalité et autre la moralité de l'homme. Celle-ci est indépendante de l'estomac, et c'est ce que nous avons en vue lorsque nous disions, dans ce

passage relevé par notre contradicteur, qu'on ne pouvait faire de l'estomac l'organe conducteur et le principe dirigeant de toutes les actions de l'homme.

L'expérience démontre que la plupart des névroses de la classe inférieure, malgré l'âpreté de la lutte pour la vie, sont d'une moralité irréprochable, tandis que d'autres, comblés de tous les dons de la fortune, se laissent aller à des excès honteux et condamnables.

Ces résultats ne peuvent être obtenus que par l'action du sentiment religieux sur l'individu. A ce propos, l'Aurore nous accuse de faire du mysticisme. C'est une erreur.

« Entre les facteurs, dit-il, qui doivent travailler à la pacification du monde, parce qu'ils fomentent le véritable esprit de paix, je place, en première ligne, la religion et le sentiment religieux. »

C'est ne pas seulement parce qu'elle est internationale ou supra-nationale que la religion est un des facteurs les plus efficaces du rapprochement entre les peuples.

On ne saurait mieux dire, et combien est ainsi démontrée cette thèse que nous avons toujours soutenue: que l'ère de la paix universelle ne peut être que le fait non pas d'une vague formule de solidarité humaine, mais de la diffusion des préceptes de l'Evangile dans la conscience de l'individu et par l'individu dans celle des nations.

Sauvage. — Un jeune homme de la Planche Supérieure, Charles B., âgé de 23 ans, a été jeté dans la Sarine, samedi soir, du haut de la passerelle du Barrage. Il a été emporté par la rivière, est descendu la chute du barrage pour être rejeté près du rivage, cent mètres plus bas. Un ouvrier des

CONFÉDÉRATION

Les syndicats professionnels et l'action directe. — Une longue discussion s'est engagée au congrès de la Fédération suisse des syndicats professionnels, à Bâle, sur la question de l'action directe.

Les délégués des syndicats bernois présentent la résolution suivante:

Les délégués au congrès sont convaincus que la réduction de la durée du travail ne pourra être obtenue que par un travail d'organisation continu et pratique et non par l'action directe.

Proclamer aujourd'hui l'action directe, ce serait mettre en jeu, en un seul instant, tout ce qui a été obtenu par des années de travail difficile et qui a demandé de nombreux sacrifi-

lui a fait le récit de mes sottises de jeune fille. Par exemple comment, le jour de mes examens, je fis croire à mes compagnes que, pour me donner de l'aplomb, j'avais bu du champagne avant de me présenter aux examinateurs.

Et aussi mille autres incidents que Cataline ne se lassait pas d'entendre conter.

Lui-même, m'a-t-il confié, en a fait plus encore, tout en seignant de prendre un sérieux mes propres iniquités. Il m'en a narré quelques-unes des siennes, ce qui nous a procuré de bons moments entrecoupés de tendresse.

Le jour de notre rentrée à Paris a été superbe. On nous regardait un peu curieusement à la maison, comme pour épier, mais il y a si peu de passionnaires à cette époque de l'année!

Papa accourut, son journal palpitant au vent, et maman faillit pleurer de joie en nous retrouvant.

C'est bon, la famille, et je plains ma pauvre Germaine de n'en avoir pas de plus proches que nous!

C'est bon, aussi, de reprendre nos repas dans la grande salle commune, après les clients...

Et même d'entendre de nouveau des « yes, ya, si, no, da, niet », à travers les allées et venues des voyageurs.

J'ai retrouvé les mêmes visages parmi nos serviteurs, sauf le domestique du premier; il avait accepté dédaigneusement, le jour de mon mariage, l'écu que je lui tendais, se figurant peut-être, l'imbecille, qu'à chacun de nos principaux serviteurs j'allais offrir un louis de vingt francs, comme dit maman. Nenny! je ne suis pas millionnaire et ne le serai jamais probablement; sans cela, il faudrait que Cataline travaillât comme un zèbre ou un Maupassant; or, j'aime mieux — et lui aussi — qu'il

respirent pas la félicité absolue; elle ne sera sans doute plus expansive comme naguère avec moi.

Bref, nous sommes installés; notre appartement, quoique petit, me semble ravissant; j'y ai semé les cadeaux reçus pour mon mariage: la jolie bête en argent, de Bazy; la coupe de Bohême, le service japonais.

L'autre qu'on m'a donné, en vieux Delft, je l'ai offert à Germaine; en sa qualité d'orpheline, et son fiancé en sa qualité d'étranger, mes cousins n'ayant pas été comblés, cela me peine.

Bah! elle se passait très bien de présents, la pauvre chérie, ne quittant pas des yeux ce charmer de Paolo qui devenait son mari.

Hallucine, bien sûr quand ils reviendront à Paris, puisque la visite des propriétés du sieur Ganelli doit durer longtemps.

Et je suis obligée de constater que ces chers amis ne me manquent pas.

Combien l'amour heureux est égoïste! Nous avons bien fait aussi un petit voyage Cataline et moi; malgré la pesante chaleur d'août, nous sommes allés dans le midi; je chies midi de mon mari; et je l'ai trouvé si plaisant, que nous avons convenu d'y planter nos choux plus tard, avec papa et maman quand ils auront laissé la maison de famille.

On nous a admirablement reçus chez les rares parents qu'a encore Cataline. On nous a promènes sous des arbustes odorants et le long des murs littéralement couverts de roses dont les pétales me couvraient tout en pleuvant sur moi; j'avais l'air d'une mariée encore une fois.

Je peux dire, que tout en nous aimant beaucoup, nous sommes très fâchés; aussi, tout le monde voulait nous retenir, mais le besoin de travailler nous rappela à Paris.

rene, et réellement je commence à croire que j'aurais eu grand tort de repousser ce brave gargon de Hérénojol.

J'en suis même à ne plus regretter ce fameux notaire qui nous avait sonnés à son sujet. Qui sait si Cataline ne nous donnera pas beaucoup plus de satisfactions!

Quant à Germaine, elle doit être heureuse puisqu'elle a voulu à toutes forces ce mariage qui qu'elle ait voulu de son père, mais je lui en veux un peu de nous écrire des lettres si rares et si brèves, à nous qui avons été, comme, comme son père et sa mère. Elle pourrait nous donner un peu plus de détails sur elle et son mari.

Adieu, ma bonne amie, excusez-moi de vous parler si longuement de moi et de mes miens; c'est la faute des circonstances. Vous n'en savez pas moins combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche, vous et les vôtres.

Bien à vous.

ENGUERRANDE DUMESNIL.

JOURNAL DE MARIE-LOUISE HÉRENOJOL

« Nous voilà installés à Paris, tout près du Family-house où nous prenons nos repas, Cataline et moi.

Papa et maman sont ravis. Et moi donc! Il n'y a pas, sur la terre, d'être meilleur et plus intelligent que mon mari; pour un empire, je ne voudrais le changer contre... ma foi! même contre le fameux prince de Ganelli qui le considère pourtant, peut-être, comme un bouton de sa bottine.

Et Germaine qui tenait tant à son Italien! Enfin, ils sont unis, c'est l'essentiel, et je l'espère heureuse, quoique ces rares lettres ne

n'écrit que des choses que tout le monde peut lire et n'ait pas un talent mal employé qui lui gagne des sommes folles.

Nous serons tout aussi heureux avec moins d'argent.

Il est dit, pour faire un bon ménage, il faut avoir, des deux côtés, bon caractère, bonne santé, de la philosophie, un peu de fortune et parler la même langue.

C'est, je crois, notre cas; et voilà pourquoi aussi nous nous inquiétons si peu de ceux qui nous regardent curieusement!

Les gens heureux, dit en également, flottent dans une sphère trop radieuse, trop haute, pour s'émouvoir des propos d'autrui ou des jalousies des envieux.

Ecco! comme dirait le Prince, je n'ai plus rien à raconter et je ne vois pas trop quand je pourrais ce cahier; outre que ma vie s'écoule très simple et sans événements, j'ai à m'occuper et de mon joli intérieur et un peu de l'hôtel pour soulager cette pauvre maman.

(A suivre)

Les abonnés qui nous avisent d'un changement d'adresse sont priés de ne pas oublier de nous indiquer leur ancien domicile; sans cette indication, il nous est difficile de donner suite à leur demande.

MON PRINCE!

PAR Rogor DOMBRE

XVIII

Je vous confesse, ma chère amie, que j'envisais un peu la partitelle à Germaine pour sa cousine, au premier moment. Et puis, je me suis accoutumée à ce nom de Hérénojol qui me paraissait d'abord grotesque.

Et maintenant, nos chères petites sont parties, l'une, — la mienne — pour nous revenir dans quinze jours et habiter avec nous; l'autre, dans beaucoup plus longtemps, son mari ayant à lui faire visiter les propriétés qu'il possède du côté de l'Adriatique.

Cette chère petite est certainement mieux partagée sous le rapport du nom et peut-être de la fortune, pour le moment du moins; mais mon genre a, dit-on, des sommes magnifiques au bout de sa plume, et je ne puis cacher que j'en suis fière.

Et puis, la chère mignonne semble être beaucoup plus profondément aimée de son mari que Germaine du sien.

Bref, je ne demande que leur bonheur à toutes les deux. Or, je suis au moins sûre de celui de ma fille; je reçois d'elle tous les deux jours des lettres témoignant d'un ravissement inénarrable. Elle ne peut pas être plus heu-

Rome, 17 avril.

Le Resto del Carlino, commentant la dépêche de l'empereur allemand au comte Goltchowsky, dit que l'attitude de Guillaume II ne pourrait être plus hostile à l'Italie.

La Ora de Palerme dit que les Italiens sont fatigués d'une alliance dont ils attendent encore les bénéfices.

Le Domani dit que le départ en congé de l'ambassadeur d'Italie à Berlin indique un refroidissement entre les cours de Berlin et de Rome.

Le Secolo de Milan publie un article intitulé « Guillaume et l'Italie ». Il dit que l'Allemagne allait jusqu'à considérer les Italiens comme des vassaux.

Après une conférence, plusieurs charges de cavalerie ont dû être exécutées pour débayer la gare. Une femme a été piétinée.

Londres, 17 avril.

On mande de Tanger à la Daily Mail : Une agitation politique se manifeste dans les provinces méridionales du Maroc.

Neux-Les-Mines, 17 avril.

Après une conférence, plusieurs charges de cavalerie ont dû être exécutées pour débayer la gare.

Tokio, 17 avril.

Les dernières nouvelles officielles de l'île Formose, en date du 9 avril, ne sont pas complètes, mais elles annoncent que sur 1897 bâtiments endommagés par les secousses de tremblement de terre, 1044 se sont écroulés.

Marseille, 19 avril.

Une collision s'est produite entre un express et un train de marchandises, lundi à 3 heures du matin, sous un tunnel entre Cassis et Aubagne.

Londres, 17 avril.

On mande de Changhaï à la Morning Post : Un décret impérial a prononcé la révocation du gouverneur de Kiangtse en raison des massacres de Nanchang.

Genève, 17 avril.

Les ouvriers menuisiers ont décidé ce matin de se mettre en grève. Ils sont 250 environ.

La Chaux-de-Fonds, 16 avril.

Le nuit dernière, un incendie a détruit, aux Epatures, un grand bâtiment servant de ferme et maison d'habitation et appartenant à M. Perret-Leuba.

BIBLIOGRAPHIE

La Patrie suisse, continuant sa série de monographies consacrées aux villes de notre pays, nous donne de Solen un ouvrage très pittoresque avec de très nombreux clichés dont plusieurs fort artistiques.

A noter dans le reste du numéro un portrait de M. Victor Fatio, l'éminent naturaliste récemment décédé, le projet des écoles de Calice et de Cortale (Calabre) qui seront édifiées dans ces localités avec l'argent recueilli à Gênes lors des tremblements de terre de 1905, et le portrait de M. Augustin Egger, évêque de S.-Gall.

D. PLANCHEREL, Gérant

Madame veuve Rappo et sa famille, à Guin; Révérend Père Daniel Rappo, à Dornach; Monsieur et Madame Strickler-Scherwy, à Zurich; Monsieur et Madame Reuss-Scherwy et leur enfant; Mademoiselle Elise Scherwy; Monsieur et Madame Meawly-Scherwy et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur Nicolas Scherwy, à Paris; les familles Käster et Ackermann, à Bessingen; Aebischer, à Saint-Sylvestre; Madame Christine Zahno; Monsieur Jules Zahno, à Fribourg, ont la douleur de faire part à leurs parents et connaissances de la perte cruelle de Madame veuve Catherine ZAHNO née Ackermann.

AGRICULTURE

Recensement fédéral du bétail

A l'approche du recensement fédéral du bétail qui aura lieu le vendredi 20 avril prochain, il est nécessaire d'attirer l'attention des propriétaires de bétail sur une innovation qui sera introduite; nous voulons parler de la carte de détenteur de bétail.

Jusqu'ici les agents recenseurs ont renseigné et consignés eux-mêmes sur les listes de recensement les renseignements oraux fournis par les propriétaires de bétail et la liste ainsi établie provisoirement était recopiée à domicile.

En substituant le bulletin individuel du propriétaire ou détenteur de bétail à l'ancienne liste de recensement, un réel progrès sera réalisé si condition toutefois que certaines règles soient scrupuleusement observées.

1° La carte doit être remplie très consciencieusement, car il s'agit de favoriser l'élevage du bétail notre richesse nationale.

2° Le propriétaire ou détenteur de bétail recevra sa carte déjà partiellement remplie par l'inspecteur du bétail pour le 20 avril au plus tard; il indiquera d'abord la nature de ses occupations et ensuite au verso le bétail qu'il possède, classifié selon que c'est indiqué.

3° Pour ce qui concerne les occupations, il est indifférent qu'elles soient exercées par le propriétaire seul, ou avec l'aide d'un tiers, ou enfin par ses derniers seuls.

4° Si, dans une exploitation agricole, l'une ou l'autre branche prédomine, telles que l'élevage du bétail, la culture maraîchère, l'arboriculture, la viticulture, etc., on ne la numérote pas d'une manière spéciale; par contre, si cette branche fait l'objet d'une exploitation tout à fait indépendante, on répondra « non » à la première question et on la mentionnera à la lettre b.

5° Il faut bien déterminer le genre d'occupation; il ne suffit pas d'écrire simplement : ouvrier, journalier, manoeuvre, etc; il faut spécifier et dire ouvrier maçon, journalier agricole, manoeuvre terrassier, etc.

6° Si le propriétaire d'une pièce de bétail n'a pas d'occupation lucrative proprement dite, tel un rentier, une rentière, etc., on répondra à la lettre d. « Aucun rentier, rentière, etc. »

7° Tout le bétail dépendant d'une exploitation rentre dans le cercle de recensement du siège de l'entreprise, que ce bétail soit possédé en propre ou pris à bail, qu'il se trouve tout entier dans la commune ou qu'une partie ait été transférée dans d'autres communes pour y consommer du foin, du fourrage ou pour d'autres raisons.

8° Le bétail pris à bail ou à cheptel (location sous certaines conditions, usage du lait, etc.) doit être recensé pour le compte du détenteur et non pour celui qui l'a placé à bail.

9° La réponse aux autres questions ne présente aucune difficulté. Cependant les bêtes bovines du sexe femelle qui ont subi la castration seront portées dans la catégorie des génisses et des vaches, selon leur âge et les hermaphrodites (sans sexe déterminé) dans celle des bœufs.

Pour que le recensement donne des résultats utiles et de toute exactitude, il importe que les propriétaires ou détenteurs de bétail suivent scrupuleusement ces règles et donnent des indications consciencieuses.

(Communiqué.)

DERNIERES DÉPÊCHES

Rome, 17 avril.

Le professeur Matteucci télégraphie ce qui suit : Depuis dimanche jusqu'à lundi 11 h. du matin une pluie abondante de sable est tombée sur l'observatoire. Cela ne doit aucunement impressionner, le fait étant dans la marche régulière de l'éruption.

chantier de la nouvelle Banque d'Etat, ce qui représente le chargement de 6 à 7 chars à 2 chevaux.

Nos aviculteurs à Lausanne. — L'exposition internationale d'aviculture de Lausanne s'est terminée lundi 9 avril. La grande salle de Tivoli avait été transformée en gracieuse et immense volière, où tous les oiseaux de la basse-cour et les animaux du clapier étaient représentés.

Les membres du comité ont en fort à faire pour la réception et le classement de tous ces animaux, environ 450 lots, de la classe la plus modeste à la plus luxueuse.

Dimanche après midi, une foule immense se disputait l'approche des cages. Parmi les lauréats, nous relevons, pour le canton, les prix suivants:

Prix d'honneur (don de M. Centarier), pour le meilleur lot de poules de rapport, M. Ant. Schmidt, aviculteur à la Verrerie de Semsalet, pour poules Favoroles.

Poules: I^{er} prix, M. Ant. Schmidt, La Verrerie; II^e prix, M. Joseph Carrel, Sivièriez; III^e prix, M. Ant. Schmidt, La Verrerie.

Lapins: III^e prix, M. Emile Paris, Bulle (géants des Flandres) 2 prix; M. J. Kling, Billens (argentés), 2 prix.

Concours pour emballage les mieux conditionnés: I^{er} prix, pour poules, M. Ant. Schmidt, La Verrerie; II^e prix, pour lapins, M. Emile Paris, Bulle.

Au retour de l'exposition, plusieurs amis de l'aviculture à Bulle ont décidé de former une société ornithologique.

Neuvième réunion de la Cécilienne glénoise. — C'est à Romont qu'aura lieu cette réunion, le lundi 30 avril 1906, sous la direction de M. le professeur A. Sifler. En voici le programme:

8 1/2 h., répétition générale à l'église. 10 h., grand'messe et sermon. Messe du Jubilé, par B. Mettenleiter. Avant le sermon, Veni Creator, par J. Schildknecht. Le Propre de la messe est chanté par la section de Vulturno.

11 1/2 h., banquet au casino. Cantique suisse, par A. Zwissig, et Salut mon beau pays, par C. Eckers. (Chants d'ensemble). Productions diverses.

2 h., concours des sections (à l'église). — (On a mis à l'étude quatre Gloria et deux Credo en chant grégorien (édition vaticane). Chaque section en exécutera une partie à désigner par le sort.)

Bénédiction du Très Saint-Sacrement. Après la cérémonie, réunion familiale au casino.

On recommande à la générosité des fidèles la collecte qui sera faite pendant la grand'messe et à la cérémonie du soir en faveur de la caisse de la société.

Nos meilleurs vœux pour la réussite de la journée des Céciliennes de la Glâne!

Céciliennes de la Broye. — La 8^o réunion générale des sections de la Cécilienne aura lieu cette année, le 30 avril, à Montagny.

Les sociétés qui y concourront sont celles de MM. les instituteurs de la Broye, d'Estavayer, Montagny, Mannens-Grandsviz, Léchelles, Dompierre, Dondidier, Saint-Aubin et Montbrellez.

Voici les grandes lignes du programme de la fête:

8 1/2 h., répétition générale dans l'église de Montagny. 9 1/2 h., Office solennel, allocution et chant de la messe, à 4 voix, de Mettenleiter.

11 h., Remise du drapeau et assemblée générale. Midi, banquet aux Arbognes. 2 h., concours des sections et enfin, réunion familiale.

Souhaitons à nos braves chanteurs pleine réussite et puisse le bon Dieu envoyer son beau soleil pour que la fête soit complète!

Affaires bulloises. — Le conseil général de la commune de Bulle s'est réuni le lundi de Pâques pour s'occuper des comptes de l'exercice 1905 et de diverses questions d'édilité.

La fortune communale se montait, au 31 décembre 1905, à 724,708 fr. 18, en diminution de 10,206 fr. 18 sur le solde à fin 1904.

Les fonds d'école s'élevaient, au 31 décembre dernier à 90,446 fr. 17 et le fonds des pauvres à 274,330 fr. 57.

Pêche fructueuse. — Plus heureux que leurs confrères du lac de Neuchâtel dont les affaires « ne vont pas fort », les pêcheurs de la Broye ont fait ces jours derniers une vraie pêche miraculeuse. Les frères Andrey, pisciculteurs à Coumin, près Sarpière, ont levé d'un seul coup de filet, en amont de Villeneuve, sept quintaux de « nasses », poissons excellents pour la friture et qui trouveront un écoulement facile en cette fin de semaine sainte.

La saison. — Les premières hirondelles ont été aperçues samedi dans nos parages.

Actuellement, M. Hogg fournit en moyenne de 9 à 11 tonnes de molasse par jour au

Eaux et Forêts, le nommé Luthy, Jacques, père de 5 enfants, entra résolument dans l'eau et parvint à retirer le jeune B. Celui-ci, qui avait perdu connaissance, fut transporté aussitôt chez le chef de l'usine du Barrage, M. Philippon, où, après des soins intelligents, il ne tarda pas à revenir à lui.

Reprit. — On nous écrit: Le gendarmier de Broc a probé vendredi à l'arrestation d'un nommé Jonas Mornod, de Villaranon, lequel s'était évadé du pénitencier de la colonie de Bellechasse, à Morat, le soir du 9 avril écoulé.

Incendie. — Dans l'après-midi du jour de Pâques, vers 3 1/2 h., on signalait un grand incendie à Salvagoy. Le feu s'est attaqué au bâtiment n° 31, taxé 28,000 fr., appartenant à M. Daniel Wieland. L'incendie a pris naissance dans un tas de paille qui se trouvait au fond d'une remise, au bord de la route Morat-Jentes. Le bétail a pu être sauvé. Par contre tout le mobilier, des valeurs pour une somme de sept cent cinquante francs, des provisions considérables d'aliments, fruits secs, viande salée, pommes de terre, etc., sont anéanties.

Treize pompes sont accourues sur le lieu du sinistre. Ce sont celles de Jentes, Cresier, Barg, Lourtes, Cormondes, Liebistorf, Altavilla, Morat, Cordast et Petit-Gaschelmith. Ces trois dernières n'ont pas fonctionné. La cause de l'incendie est inconnue, mais on croit à la malveillance.

Protestation. — On nous écrit: Il n'y a pas de calomnies que la presse de l'opposition n'ait répandues à propos de l'affaire Damont.

Nous n'avons pas voulu y répondre pour ne pas envenimer le débat et avoir l'air d'exercer une pression quelconque sur la décision des tribunaux; c'est là le propre des journaux radicaux.

Mais maintenant que le jugement est rendu et a été accepté, il est une allégation contre laquelle nous devons venir protester hautement: c'est celle que, sur les 66,000 francs détournés par Damont, lui n'en aurait, en réalité, touché que 86,000 et que 30 000 auraient été remis au comité conservateur de la Broye pour les élections.

Nous disons que c'est là une calomnie infâme contre laquelle M. Damont lui-même a protesté soit dans l'enquête soit en séance du tribunal; il a déclaré que jamais il n'avait remis une somme quelconque à un homme politique dans un but électoral.

Voici ce qui est vrai: en qualité de syndic d'Estavayer et de membre du Conseil général, lorsque son nom figurait sur une liste, il souscrivait comme tous ses collègues des montants qui n'ont jamais dépassé 10 à 15 francs.

Et c'est tout; voilà les sommes fabuleuses qui selon les feuilles radicales auraient été versées par Damont.

Cours de sapeurs-pompiers à Morat. — Voici des détails sur l'organisation de ce cours: Selon décision de la Direction de Police en date du 11 janvier dernier et ensuite d'entente avec la préfecture, la société des sapeurs-pompiers du district du Lac organise un cours pour officiers et sous-officiers des pompiers.

Ce cours, qui aura lieu du lundi 7 au samedi 12 mai prochain, est rendu obligatoire pour toutes les communes du district du Lac et facultatif pour celles des autres districts.

L'enseignement sera donné dans les deux langues par des instructeurs possédant le brevet fédéral, sous les ordres de M. le lieutenant-colonel Müllig, à Morat.

L'entretien et le solde des hommes sont à la charge des communes. Les autres frais sont supportés par l'Etat.

Pour tous autres renseignements s'adresser à la préfecture du Lac.

Les inscriptions doivent être faites avant le 22 avril.

Autant que possible les hommes se présenteront avec casque, ceinture de sûreté et cordeau.

Il est inutile de démontrer la nécessité de ces cours qui ont déjà rendu de grands services dans d'autres cantons et qui sont trop peu fréquents chez nous.

Automobilisme industriel. — Voici des détails complémentaires sur le camion automobile dont nous avons parlé et qui appartient à M. Fortuné Hogg-Pilloud, propriétaire des carrières de molasse de Villarod. Ce camion fait deux fois par jour le trajet de Villarod à Fribourg avec une charge de 5000 à 6000 kg.

Il a effectué, dans les essais, malgré une charge de 16 quintaux, avec une très grande facilité, deux des plus fortes rampes de notre canton, soit celle de Iriaux et celle du Varis.

Actuellement, M. Hogg fournit en moyenne de 9 à 11 tonnes de molasse par jour au

leur sœur, tante et cousine, décédée pieusement dans sa 72^e année.

L'ensevelissement aura lieu mercredi matin, à 8 h., en l'église de Saint-Jean.

Domicile mortuaire: Planche sup^{re}, 214. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Une bonne résolution Faire au printemps la cure des « Pilules Pink »

« Actuellement, je suis en parfaite santé, mais je me propose de reprendre ce traitement au printemps prochain pour me préserver de tous ces maux. » Madame Marie Thormbert terminait par ces mots une lettre dans laquelle elle annonçait qu'elle avait été guérie par les pilules Pink. Cette lettre débutait ainsi:



Madame Marie Thormbert Cl. Audergon, Fribourg

« Je vous adresse tous mes remerciements, pour les excellents résultats que j'ai obtenus grâce aux pilules Pink. Elles m'ont permis de rétablir ma santé fort ébranlée. J'avais des troubles, particulièrement du côté du système nerveux, éprouvant souvent un manque de sommeil, des névralgies, des migraines. J'étais si faible, que j'étais incapable de travailler et j'étais devenue complètement anémique. Le traitement des pilules Pink m'a fait beaucoup de bien. Après avoir pris une boîte je me sentais déjà beaucoup mieux, je sentais revenir mes forces. J'ai naturellement continué pendant quelques temps un traitement si favorable et j'ai été rapidement guérie. »

Madame Marie Thormbert habite à Botterens (Canton de Fribourg) où elle est très honorablement connue.

Madame Thormbert a parfaitement raison de s'engager à faire au printemps, c'est-à-dire maintenant, pendant quelques jours la cure des pilules Pink. En prenant à nouveau les pilules Pink à cette période dangereuse, le printemps, elle préservera le retour des maux qui l'ont fait souffrir.

Nous devrions obéir à certaines règles de vie pour nous bien porter. Malheureusement il est absolument impossible pour beaucoup de personnes de suivre ces règles. Prenons par exemple, l'exercice au grand air, l'exercice journalier qui nous est indispensable. Comment pourrions-nous sortir pendant la mauvaise saison et prendre cet exercice. Ce serait vous exposer à attrapper du mal, des fluxions de poitrine; des bronchites, et entre deux maux, vous choisiriez le moindre; vous prenez peu d'exercice, mais vous n'attrapez pas de fluxion de poitrine. Mais par ce manque d'exercice, vous avez diminué le bon fonctionnement de tous vos organes, augmenté l'exercice est indispensable; vos organes sont un peu rouillés, ils fonctionnent, mais en fonctionnant ils greignent, et ce sont ces greignements qui vous font souffrir. Les pilules Pink humiliteront tous vos organes et les stimuleront. Ils fonctionneront, sans greignements, c'est-à-dire à votre entière satisfaction. Au printemps c'est-à-dire au sortir de la mauvaise saison tout l'organisme a besoin d'être stimulé, d'être forcé. Les pilules Pink feront très bien cela pour vous. Elles donnent du sang, elles réveillent l'appétit, favorisent les digestions, donnent des forces. Elles stimulent le fonctionnement des organes éliminateurs: intestin, foie, reins, et évitent par une élimination naturelle des résidus de la nutrition, l'élimination anormale de ces poisons par la peau sous la forme disgracieuse d'eczéma, rougeurs, furoncles.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse M.M. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes franco.

Le boire

est pour le bien-être corporel et intellectuel presque aussi important que le manger et le plus important est ce que l'on boit. Le café et le thé produisent plus ou moins à la longue des effets détestables sur l'organisme, en occasionnant de l'échauffement, une irritation nerveuse et des douleurs intestinales. La seule boisson qui, avec une douce saveur, est également inoffensive pour tous, sans différence d'âge et de dispositions corporelles, et qui profite à la santé de chacun est... le café de malt Kathreiner!

510-268-14

Le Rhumatisme

est combattu par l'emplâtre Rocco, remède infailible. 1 fr. 25 dans les pharmacies. 72

Industrie suisse. — Au nombre des industries florissantes de notre pays, il est juste de compter la Teinturerie qui prend de plus en plus une importance considérable.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler de la Teinturerie de Morat transformée, depuis le commencement de 1905 en Société anonyme par actionnaires.

On nous informe que cette société, dont les résultats financiers de 1905 ont permis la distribution d'un dividende de 5 % aux actionnaires privilégiés et qui vient d'acheter la Teinturerie Lyonnaise à Lausanne, offre en souscription publique 395 actions privilégiées destinées à compléter son capital social.

Cailler

CHOCOLAT AU LAIT

En vente dans tout l'Univers.

Fabrique de Machines, Fribourg

SOCIÉTÉ ANONYME

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Fabrique de Machines, Fribourg, du 21 février 1906, a décidé d'augmenter son capital-actions actuel par l'émission de 400 actions privilégiées de 500 fr. — au porteur. Cette émission est destinée à rembourser en partie la dette flottante et à l'augmentation du fonds de roulement, nécessitée par le développement des affaires.

La Fabrique de Machines, Fribourg, a été transformée en 1900 en société anonyme au capital de 275,000 fr. — Le capital-actions n'a pas été complètement libéré, et la Société a dû contracter des dettes, dont le service est très onéreux. Elle a éprouvé en outre, dès les premières années, des pertes qui s'élevaient en 1903 à . . . Fr. 142,000 — La Direction actuelle a réalisé depuis des bénéfices qui, après avoir payé les intérêts sur les dettes hypothécaires et flottantes et opéré les amortissements prévus par les statuts, ont diminué ce déficit en 1904 de . . . Fr. 22,000 — et en 1905 de . . . 15,000 — 37,000 —

de sorte qu'il restait au 31 décembre 1905 . . . Fr. 105,000 — qui ont été complètement amortis par la réduction à 200 fr. des actions ordinaires de 500 fr., suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 21 février 1906.

En conséquence, l'on peut être certain qu'avec la reconstitution du capital-actions et l'amortissement des dettes principales, les affaires de la Fabrique de Machines de Fribourg deviendront de plus en plus importantes et prospères.

Les actions privilégiées offertes en souscription jouiront :

- 1° d'un dividende de 5 % avant toute répartition aux actions ordinaires ;
- 2° d'un dividende supplémentaire proportionnel à la valeur nominale des deux catégories d'actions, après répartition d'un dividende de 5 % aux actions ordinaires, conformément aux statuts révisés

Le paiement des coupons aura lieu au domicile de la Société, à la Banque de l'Etat et à la Banque cantonale, à Fribourg.

Fribourg, le 10 avril 1906.

AU NOM DU SYNDICAT :
Banque de l'Etat de Fribourg,
Banque Cantonale Fribourgeoise.

ÉMISSION

de 240 actions privilégiées de Fr. 500.— au porteur
160 actions ayant été prises ferme

CONDITIONS D'ÉMISSION

Le prix d'émission est fixé au pair, soit 500 fr. payables :
Fr. 100 — au 30 avril ;
» 200 — au 31 mai ;
» 200 — au 31 juillet 1906.

Jouissance du 1^{er} juillet 1906.
Les porteurs d'actions anciennes jouissent d'un privilège de souscription, à raison d'une action privilégiée pour deux actions anciennes. A cet effet, ils devront présenter leurs titres aux domiciles de souscription. Si les demandes dépassent le montant des titres offerts, elles seront soumises à réduction.

L'ÉMISSION SERA OUVERTE DU 17 AU 21 AVRIL 1906

DOMICILES DE SOUSCRIPTION

<p>FRIBOURG : Banque de l'Etat de Fribourg et ses agences. Banque Cantonale Fribourgeoise et ses agences. Banque Populaire Suisse. Banque d'Epargne et de Prêts Goidlila. H. Betti et Cie. Bladi, Joseph. Daler, Léon.</p>	<p>FRIBOURG : Fabrique de Machines. A. Glasson et Cie. A. Neubaumer et Cie. Vogel, Fritz. Crédit gruyérien. BULLE : Crédit agricole et industriel de la Broye. PAYERNE : Banque Populaire de la Broye et ses Agences d'Avenches, Mézières et Moudon.</p>
---	---

A LOUER
à l'avenue de Pérolles, plusieurs logements de 5 à 7 pièces avec tout le confort moderne. Gaz, électricité, chauffage central, installation de bains, etc.
A louer également des locaux spacieux, pouvant servir de magasins, bureaux ou entrepôts.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. H. Byser & Thalmann, 1^{er} étage de la Banque populaire suisse.

Ancienne et très recommandable compagnie française d'assurances incendie demande agent général actif et expérimenté. Référ. et cautionnem. exigés.
Ecr. P. A. 5,406, poste restante, bureau 51, Paris.

VARICES
Jambes ouvertes
plaies, varicocèles, eczéma, etc., guérison certaine et prouvée, par les : Thé et Vanille, 1 fr. la boîte, et l'Onguent antivariqueuse 1 fr. 50 le pot. Envoi partout contre remboursement. 1583
Em. Kornhaber, herboriste diplômé, Genève, Tour-Maitresse, 1

ON CHERCHE
représentant
ou voyageur pour le canton de Fribourg pour un nouvel attrape-mouches.
S'adresser J. Gern, Saint-Aubin, (Neuchâtel). 1585

Pour enfants comme pour personnes adultes, l'HISTOSAN du Dr Fehrlin est le remède le meilleur marché parce qu'il est le plus efficace contre les maladies des poumons, coqueluche et influenza.
HISTOSAN
guérit même des cas graves!
On le trouve véritablement en bouteilles originales à 4 fr., dans les pharmacies, ou bien en s'adressant directement au Dr H. C. Fehrlin, Schaffhouse. 1375

Comme **Dépuratif** du **Sang** véritable Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre boutons, dartres, épaississement du sang, rougeurs, maux d'yeux, soréales, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances et se recommande contre toutes les affections chroniques et les maladies aiguës reconnaissantes. Ag. 3 fr. 50, 1/2 litre 5 fr., 1 litre (deux cure complète) 8 fr.
(Dépôt général et d'expédition : Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.)
Dépôts à Fribourg : Pharmacies Bourgnonnet, Kohler et Thurler ; à Bulle : Gavin, pharm.; Estavayer : Bulet, pharm.; Morat : Golliez ; à Châtel-Saint-Denis : Jambé, pharm. 959

A LOUER
un appartement de 3 chambres, cave et galetas, situé rue de Lausanne, N° 72. Entrée, 25 juillet.
S'adresser sous chiffres H1798F à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, Fribourg. 4591

VENTE DE VINS

L'Administration de l'Hôpital des Bourgeois de la ville de Fribourg vendra en mises publiques, dans les caves de l'Hôpital, à Fribourg, le **lundi 23 avril 1906**, les vins de Calamin, Rieux et Vully, dont suit la désignation.
Les mises commenceront à 1 1/2 heure.

Désignation des vases :			
Calamin 1905			
Vase N° 1	790 litres	Vase N° 5	1105 litres
» 2	600 »	» 4	2870 »
» 3	601 »		
» 4	693 »		
Rieux 1905			
Vase N° 11	3618 litres	Vase N° 29	1480 litres
» 16	2958 »	» 30	1522 »
» 23	538 »	» 31	1187 »
» 23	546 »	» 32	1270 »
» 28	900 »	» 33	568 »
Vully 1905			
Vase N° 8	4739 litres	Vase N° 25	2683 litres

Tous ces vins, de bonne qualité, seront vendus sous de bonnes conditions de paiement et décaillage à terme.
Pour les conditions, s'adresser à l'administrateur **Er. Haman**, Fribourg, le 10 avril 1906. H1720F 1582

TOURNÉE A. DESCHAMPS
THÉÂTRE DE FRIBOURG
Bureau à 7 3/4 h. Vendredi 20 avril 1906 Rideau à 8 1/4 h.
GRANDE
REPRÉSENTATION CLASSIQUE
avec les concours des principaux artistes du Théâtre de Lausanne

Le Malade Imaginaire
Comédie en 3 actes, de Molière
Mise en scène et traditions exactes de la Comédie française

LES PRÉCIEUSES RIDICULES
Comédie en 1 acte, de Molière
Mise en scène et traditions exactes de la Comédie française

ORDRE DU SPECTACLE :
1. Les Précieuses Ridicules. — 2. Le Malade Imaginaire.
PRIX ORDINAIRES DES PLACES
Pour la location, s'adresser comme d'usage. — Le spectacle commencera à 8 1/4 h., pour être terminé à 11 h.
Costumes de la Maison Jacquemet, de Genève. — Perruques de la Maison Castrillon, de Genève. 1583

Lavage chimique, Dégraissage
Décantissage et Repassage
de vêtements en tous genres, pour messieurs, dames et enfants. Nettoyage de couvertures de laine, fourrures et velours. Ouvrage prompt et soigné. Prix très modérés. H1769F 1574

F.-R. DELOSEA-BURKI
Dépôt chez M^{me} BAUER, rue de l'Hôpital, 15

A LOUER
pour le 25 juillet prochain, l'appartement situé au 2^m étage de l'immeuble du Café des Charmettes et composé de 6 chambres, une cuisine et une chambre de bains. H1798F 1587
S'adresser à M. Paul Menoud, Brasserie Beaugard.

A LOUER
au centre du village de Walleried, une maison d'habitation à usage de boulangerie et épicerie. S'adresser à M. Gottfried Brunner, conseiller communal, à Walleried. 1593-731

A LOUER
un bel appartement de 5 grandes pièces avec vestibule, véranda et balcon, chambre de bains, 2 ou 3 grandes chambres mansardées, caves et galetas. Eau chaude et froide. Gaz et électricité, chauffage central. Jardin, situation magnifique.
S'adresser à F. Grenicher, directeur de la Banque populaire, Fribourg. H1756F 1572

JEUNE HOMME
de 20 ans, avec belle écriture, parlant allemand et français, cherche pour de suite une place comme emballer, magasinier ou dans un bureau.
Adresser les offres à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, Fribourg, sous H1779F. 1576

A VENDRE
la maison
N° 43, rue des Alpes.
S'y adresser. 1240

Conserves
SAXON
Demandez : Haricots, flageolets, épinards, macédoine, chanterelles, etc., etc. 1256
Remplacent avantageusement les primeurs.
Dans tous les bons magasins.

Société anonyme de la GRANDE TEINTURERIE DE MORAT
Capital social : 350,000 francs
divisé en 960 actions privilégiées et en 440 actions ordinaires de 250 fr. au porteur

A l'occasion de l'achat de la
TEINTURERIE LYONNAISE, A LAUSANNE
suivant décision de l'assemblée générale des actionnaires du 21 décembre écoulé

il est offert en
Souscription 395 actions privilégiées de 250 fr. au porteur
(jouissance du 1^{er} janvier 1906)

Les actions privilégiées ont droit en premier lieu à un dividende de 5 % à prélever sur les bénéfices, immédiatement, après les amortissements statutaires. Ce dividende de 5 % a été payé pour l'exercice 1905.
L'émission a lieu au pair, soit 250 fr. par titre, payable au domicile de souscription, contre remise du titre définitif. Le paiement des coupons s'effectuera sans frais à FRIBOURG, LAUSANNE, GENÈVE et MORAT.
Si les dema. des dépassent le nombre des titres à émettre, elles seront soumises à réduction.

Notices et Prospectus à disposition.
La souscription est ouverte du 17 au 29 avril 1906
aux domiciles suivants :

<p>BIENNE : Banque populaire. BRIGUE : Banque de Brigue. FRIBOURG : Banque de l'Etat et à ses agences de Bulle, Châtel-Saint-Denis, Cusset, Morat et Romont.</p>	<p>FRIBOURG : Banque cantonale. GENÈVE : MM G. Art et C^o. LAUSANNE : Schmidhauser et C^o. LUGANO : Banque populaire. MORAT : Agence de la Banque cantonale. MORAT : Siège social.</p>
---	--

OCCASION
A vendre, dans un important village de la Gruyère, à cinq minutes de la gare, un bâtiment comprenant boulangerie, charcuterie, épicerie, avec jardin attenant. On pourrait aussi exercer une industrie quelconque. 1592-730
Adresser les offres sous H1800F à l'agence de publicité Haasenstain et Vogler, Fribourg.

A Morat on vendrait une très jolie propriété, bien et du port, comprenant : maison d'habitation confortable, de construction récente et de bel aspect, ayant 1 grande cave voûtée, 2 plus petites (fruitier, bouteiller); au rez-de-chaussée, 6 pièces, 1 cuisine, 2 verandas; à l'étage, 5 pièces, une galerie vitrée; 3 chambres hautes, galetas spacieux; sont attenants : écurie, fenil, réduit; à côté, lessiverie et basse-cour, verger, jardins potager et d'agrément. Toute la propriété est en parfait état d'entretien, la maison bien aménagée avec distribution d'eau et éclairage électrique. Suivant désir, on ajouterait 20,562 m. de terrain contigu, d'excellente qualité, utilisable aussi comme places à bâtir exceptionnellement bien exposées. H1785F 1580
S'adresser à Henri Derron, not., à Morat.

Surveillant
Grande exploitation agricole et viticole de l'Ouest demande surveillant énergique et capable. Situation d'avant.
Offres avec indication d'âge, emplois occupés et références, sous Zc11940X à Haasenstain et Vogler, Genève. 1586

beau domaine
en très bon état et de bon rapport. 33 hectares (73 poses vandoises) près et champs : 3 1/2 hectares vignes ; 4 1/2 hectares bois. Grands bâtiments d'exploitation facile ; 2 logements. H2251L 1484
S'adresser à E. Bujard & fils, régisseurs, à Aubonne.

Géomètre
On demande employé apte pour travaux de terrain surtout et bureau.
Adresser offres, conditions et références sous chiffres E22453L à l'agence Haasenstain et Vogler, à Lausanne. 1582

UN JEUNE HOMME
de confiance, cherche place pour service de maison, jardin ou analogue.
S'adresser sous chiffres H1797F à Haasenstain et Vogler, Fribourg. 1583

JEUNE HOMME
intelligent et sérieux est demandé pour de suite à l'auto-garage. H1640F 1449
S'adresser au Garage.